STRADA LEX LUXEMBOURG

Source : site web de l'éditeur

Titre

Strada Lex Luxembourg

Éditeur(s)

Groupe Larcier-Intersentia

Support

Base de données en ligne

Type de document

Banque de données

Source du droit

Doctrine
Jurisprudence
Législation

Domaines du droit

Droit luxembourgeois
Droit européen

Contenu

Strada Lex Luxembourg est une base de donnée spécialisée en droit luxembourgeois et européen, qui contient de la :

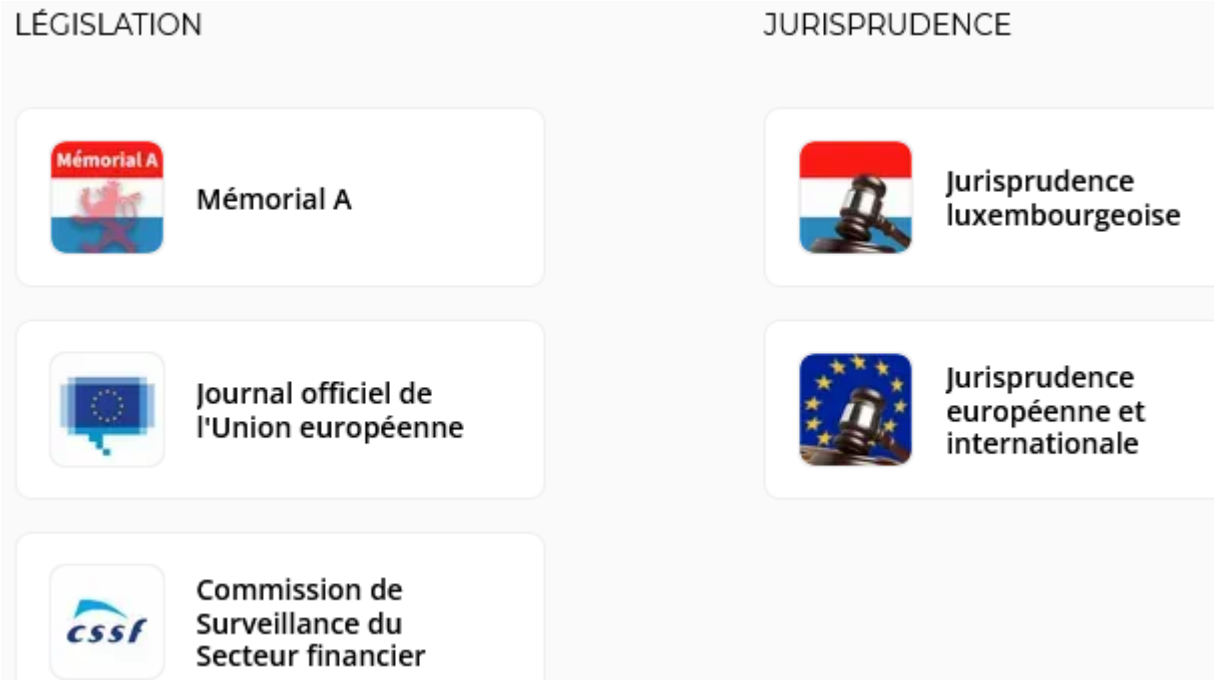

Législation : avis, règlements, directives, arrêtés des institutions luxembourgeoises (Mémorial A) et toutes les circulaires émises par la commission de surveillance du Secteur financier.
Jurisprudence : toutes les décisions des différentes institutions luxembourgeoises (du Conseil d'état, du Conseil de la concurrence, de la Cour constitutionnelle, des juridictions administratives, des juridictions judiciaires, des juridictions sociales etc.) et européennes (de la Cour européenne des droits de l'homme, de la Cour de justice de l'Union européenne, du Tribunal de l'Union européenne, du Tribunal de la fonction publique).
Doctrine, 69 revues dont : Cahier du droit européen (1977-...) ; Droit bancaire et financier / Bank- en Financieel Recht (2001-...) ; Droit des affaires / Ondernemingsrecht (1991-...) ; Droit pénal de l'entreprise (2009-...) ; European Data Protection Law Review (2015-...) ; Journal de droit européen (1993-...) ; Journal des tribunaux Luxembourg (2009-...) ; JurisNews - Arbitrage et Procédure Civile (2012-...) ; JurisNews - Droit bancaire (2013-...) ; Pasicrisie luxembourgeoise – Recueil Trimestriel de la Jurisprudence Luxembourgeoise (1881-...) ; Revue de Droit des Technologies de l'Information (2002-...) ; Revue de Droit International et de Droit Comparé (1977-...) ; Revue du droit de l'Union européenne (2009-...) ; Revue générale de fiscalité luxembourgeoise (2015-...) ; Revue luxembourgeoise de Droit Immobilier (2019-...) ; Revue luxembourgeoise Droit & Santé (2019-...).

Plus de 1000 ouvrages sont disponibles : codes, manuels, mélanges, recueils...

La rubrique "actualités" permet une veille juridique personnalisée sur le droit européen et luxembourgeois.

Clefs d'utilisation

Rechercher par mots clés

Le moteur de recherche suggère des mots clés. Il recherche toutes les formes d'un mot : singulier/pluriel, masculin/féminin, formes conjuguées des verbes et par défaut les synonymes et dérivés du terme encodé. Les guillemets peuvent être utilisés pour rechercher sur une expression exacte.

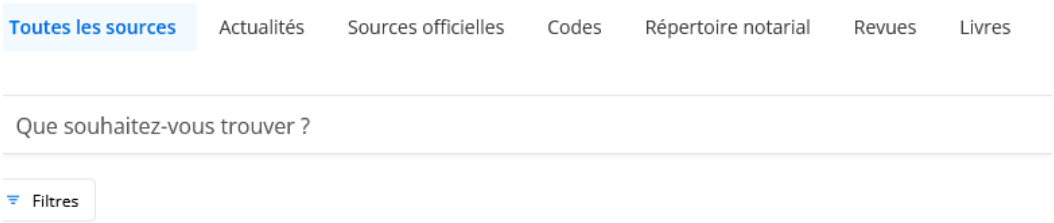

La roue dentée offre des éléments de recherche supplémentaires :

Rechercher uniquement dans :
les titres
les mots-clés
les sommaires

Inclure ou exclure les synonymes et les dérivés
Traduire les termes de la recherche en anglais
Restreindre la recherche à une date ou une période
Lors de la consultation de la liste des résultats, des filtres (sur le type de document, les branches du droit, la date, le territoire, la langue, la source, les éditeurs, la collection) offrent la possibilité de restreindre davantage la recherche.

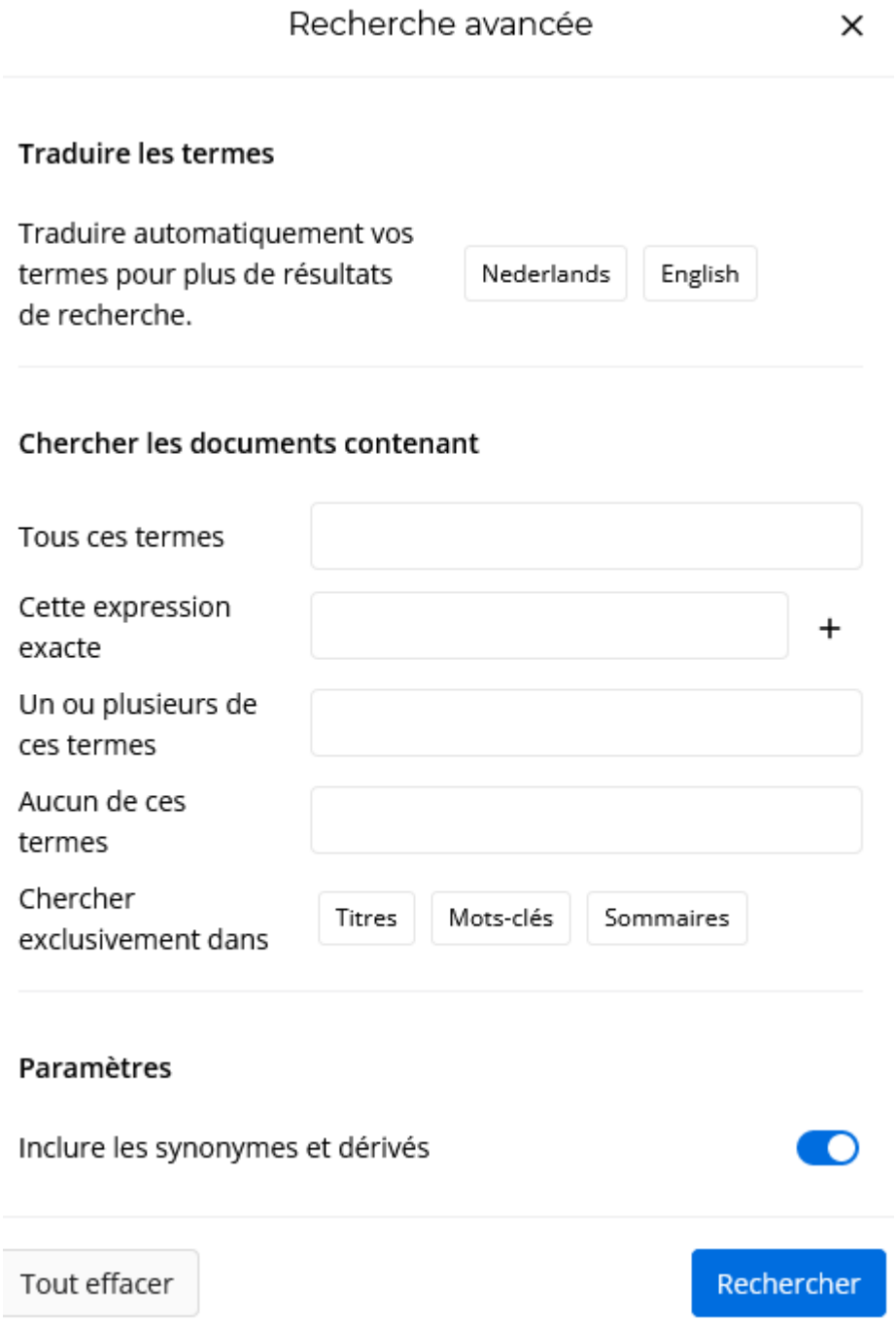

Explorer

Le bouton "Explorer" permet de naviguer dans une source spécifique de la base de données : actualités, sources officielles, législation coordonnée, recueils, revues ou livres.

Ligne de temps

Pour chaque document législatif, il est possible de consulter les versions antérieures. Une ligne du temps présente l'historique de chaque texte et permet la comparaison pour voir les évolutions dans le temps.

Notes

Fiche documentaire inspirée par la fiche documentaire Strada Lex Europe, réalisée par Cyprien CARACO (BIU Cujas).

Liens

https://www.stradalex.lu/fr

La rubrique support contient une FAQ.

Fiche réalisée par : Eric KITTIRATH (SCD Paris1 Panthéon-Sorbonne), le 10/11/2021
Mise à jour : Eric KITTIRATH (SCD Paris1 Panthéon-Sorbonne), le 17/09/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.